

Horizon **aquatique**

Votre bulletin d'information municipal



Ville de Mont-Saint-Hilaire



Cours de natation – Centre aquatique

Session Printemps 2014

Horaires des cours, coûts et inscriptions

Printemps 2014 – Vol.9 n°1

Exclusivement en ligne !
www.villemsh.ca

Session Printemps 2014

Du vendredi 4 avril au mercredi 11 juin 2014

Inscription aux cours de natation

Informations

Âge minimum requis à la première leçon

Pour les niveaux *Étoile de mer*, *Canard* et *Tortue de mer*, **l'enfant doit avoir l'âge requis au 18 avril 2014**. Pour tous les autres niveaux, l'enfant doit avoir l'âge à la première leçon. Si votre enfant n'a pas l'âge pour le cours de natation dans lequel vous désirez l'inscrire, vous devez obtenir l'autorisation de la superviseure aquatique avant le **jeudi 13 mars**. Lorsque vous aurez obtenu l'autorisation, vous devrez vous inscrire en personne à la réception du Service du loisir et du Centre aquatique (en raison de contraintes technologiques).

Pour communiquer avec la superviseure aquatique, composez 450 467-2854, poste 2223.

Contingentement

En raison du contingentement des cours de natation, une seule inscription par enfant pour les cours de niveaux *Préscolaire* et *Junior* est possible.

De plus, lorsque des places se libèrent, la priorité d'inscription est accordée, tout d'abord, aux enfants qui ne sont pas inscrits et qui sont en attente, puis, à ceux qui sont déjà inscrits à une activité.

Politique de remboursement

Une politique de remboursement est en vigueur lors de l'inscription aux activités aquatiques. **Des frais d'administration de 10 \$ seront retenus lors de transfert et/ou d'annulation à une activité aquatique, que ce soit à la demande du parent ou de la Ville.** Vous pouvez consulter cette [politique](#) sur le site Internet de la Ville.

Pour obtenir un numéro de personne :

Si vous avez déjà procédé, au cours de la dernière année, à l'inscription d'une activité de loisir, vous possédez déjà un numéro de personne. Pour le valider, communiquez **à l'avance** avec la réception du Service du loisir et du Centre aquatique au 450 467-2854, poste 2257.

Si vous ne possédez pas de numéro de personne, pour la personne à inscrire ainsi que pour le payeur, vous devez vous présenter à l'avance à la réception du Service du loisir et du Centre aquatique avec une preuve de résidence. Un numéro de personne vous sera alors attribué. Prendre note que la date de naissance est une donnée obligatoire pour l'inscription par Internet. De plus, il est également **obligatoire** d'avoir une adresse courriel pour recevoir une preuve de transaction de paiement de Desjardins ainsi qu'un reçu d'inscription.

L'évaluation des habiletés aquatiques : un préalable à l'inscription

GRATUIT!

Si votre enfant n'a pas suivi de cours de natation à la session **Automne 2013 ou après**, vous devrez **obligatoirement** l'inscrire aux évaluations d'habiletés aquatiques. La séance ne prendra que dix (10) minutes et nous permettra de classer votre enfant dans le bon niveau aquatique.

Vous devez communiquer avec la réception du Service du loisir et du Centre aquatique au 450 467-2854, poste 2257 et ce, dès le **lundi 10 mars 2013**, à compter de 10h pour prendre rendez-vous. Les cours *Étoile de mer*, *Canard* et *Tortue de mer* ne requièrent pas d'évaluation car les enfants sont classés selon leur âge.

Les séances d'évaluation se dérouleront aux dates et aux heures suivantes :

- Samedi 15 mars 2014, de 14 h à 14 h 30
- Dimanche 16 mars 2014, de 12 h à 14 h 30

Lors de cette séance, une feuille d'évaluation vous sera remise. Vous devrez la présenter à la soirée d'inscriptions ou l'utiliser pour votre inscription en ligne. Ceci permettra d'accélérer votre processus d'inscription.

Une évaluation juste est nécessaire afin d'éviter un mauvais classement de votre enfant. En raison du contingentement des cours de natation, si votre enfant est inscrit à un niveau non adapté à ses habiletés aquatiques, il est possible qu'un transfert ne soit pas possible. Dans ce cas, la seule option possible est l'annulation de l'inscription pour la session selon les critères de la politique de remboursement.

Session Printemps 2014

Du vendredi 4 avril au mercredi 11 juin 2014

@ Inscription aux cours de natation (par Internet)

Inscription en ligne: modalités à suivre

La version actuelle du logiciel d'inscription en ligne est visuelle et conviviale, laquelle facilite autant la recherche d'activités (par date, par jour, par âge, etc.) que le processus d'inscription. Ainsi, pour la recherche d'activités, vous pouvez faire une recherche par mots-clés ou encore par type d'activité. Une fois votre choix fait, vous cliquez sur « Rechercher ».

Cet environnement technologique permet de contrôler le nombre de personnes présentes en même temps sur le site d'inscription en ligne.

Afin de vous familiariser avec cet environnement informatique, nous vous conseillons fortement de consulter le site et de prendre connaissance des procédures d'inscription ainsi que des documents disponibles dans la section « Aide en ligne » du logiciel et ce, quelques jours avant la date d'inscription du 18 mars. Suite à cette consultation, si vous avez des questionnements, veuillez contacter la réception du Service du loisir et du Centre aquatique au 450 467-2854, poste 2257.

Consultez la section **Loisirs en ligne** disponible dans les **Services en ligne** en page d'accueil du site Internet de la Ville.

Configurations informatiques requises:

Versions de navigateurs supportées

L'application Ludik IC2 fonctionne sur les navigateurs suivants (configuration minimale requise):

	Internet Explorer 8.0 32 bits	Internet Explorer 9.0 32 bits	Internet Explorer 10.0.8 +	Firefox 10	Firefox 17	Safari 3.x et 5.x	Chrome
Ludik IC2 (Internet Citoyen 2)	✓	✓	✓	✓	Non supporté	✓	Non supporté



Lors de l'inscription en ligne, vous devez avoir en main :

- ✓ Numéro de personne pour chacun des membres de la famille à inscrire;
- ✓ Numéro de personne du **parent** payeur et ce, pour le crédit d'impôt fédéral pour condition physique des enfants ainsi que pour le crédit d'impôt provincial pour les activités des jeunes;
- ✓ Numéro de téléphone principal (habituellement le numéro de téléphone à la maison). Ce numéro doit apparaître dans votre dossier ainsi que dans celui des enfants;
- ✓ Une carte de crédit VISA ou MASTERCARD afin d'effectuer le paiement;
- ✓ Une adresse courriel afin de recevoir une copie des reçus d'inscription et de transaction de paiement Desjardins. Il est à noter qu'aucun reçu ne sera posté.

Important: Portez une attention particulière à la mention : * Transaction non complétée *

Si, pour une raison hors de votre contrôle, l'inscription a été complétée mais le paiement n'a pas été effectué, vous avez un délai d'une heure pour finaliser le paiement à la réception du Service du loisir et du Centre aquatique, sinon l'inscription ne sera plus valide.

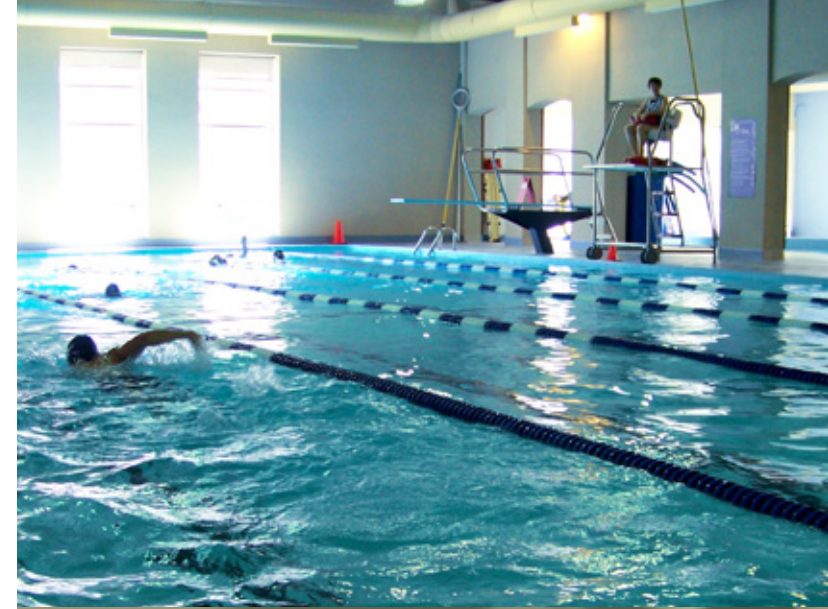
Session Printemps 2014

Du vendredi 4 avril au mercredi 11 juin 2014

Inscription aux cours de natation (en personne)

Modalités à suivre

- ✓ Se présenter à la réception du Service du loisir et du Centre aquatique;
- ✓ Fournir une preuve de résidence pour les citoyens de Mont-Saint-Hilaire et de Belœil;
- ✓ Pour certains cours, le client doit faire la preuve de son âge ou de celui du participant;
- ✓ Aucune inscription ne sera prise par téléphone ou par la poste;
- ✓ Les personnes déléguées pour inscrire quelqu'un d'autre ne peuvent le faire que pour une seule famille avec une preuve de résidence de cette dernière;
- ✓ Le coût de l'inscription est payable par chèque (daté du jour même, à l'ordre de Ville de Mont-Saint-Hilaire), par paiement direct, par carte de crédit ou par argent comptant. (Les paiements par chèque accélèrent le processus d'inscription).



Horaires des cours de natation et coûts

Pour consulter la liste des cours de natation, les préalables, les horaires et les coûts, consultez la section du **Centre aquatique** sur le site Internet de la Ville.



Activités aquatiques spécialisées offertes par Aqua Bien-Être

Information et inscription : Suzanne Morin, kinésiologue, 450 461-0982
Site internet : www.aquabienetrequebec.com

Session Printemps 2014

Du vendredi 4 avril au mercredi 11 juin 2014

Période d'inscription – Cours de natation

Par Internet : www.villemsh.ca

En personne : Réception du Service du loisir et du Centre aquatique
100, rue du Centre-Civique – 450 467-2854, poste 2257

* L'inscription en personne est maintenue selon l'horaire ci-après.

Dates d'inscription

**Résidents de
Mont-Saint-Hilaire**



À compter du mardi 18 mars 2014, à 17 h
et jusqu'au 30 mars 2014, 17 h

**Résidents de
Belœil**



Le mardi 25 mars 2014, entre 17 h et 18 h 30 et
jusqu'au 30 mars 2014, 17 h

*Note : La priorité d'inscription en personne est maintenue
pour cette période pour les résidents de Belœil
seulement, selon les conditions établies dans
l'entente de réciprocité convenue entre cette
municipalité et celle de Mont-Saint-Hilaire.*

Pour tous



À compter du mardi 25 mars 2014, à 18 h 30
et jusqu'au 30 mars 2014, 17 h

**Avis à la clientèle:
Il est possible de
s'inscrire à des
cours de natation
en personne selon
l'horaire suivant:**



Résidents:
mardi 18 mars 2014, 17 h à 20 h

Pour tous:
mardi 25 mars 2014, 18 h 30 à 20 h

Après les périodes d'inscription:
du lundi au vendredi, entre 10 h et 21 h 30



**Coordonnées du Centre aquatique
Réception du Service du loisir
et du Centre aquatique**

100, rue du Centre-Civique, Mont-Saint-Hilaire
450 467-2854, poste 2257

Horizon

GRAPHISME:

Les Productions Saint
www.productionssaint.com

COORDINATION:

Services aux citoyens et
communications
information@villemsh.ca

PHOTOS:

Ville de Mont-Saint-Hilaire
Les dénominations d'individus
englobent le féminin et le masculin
afin d'alléger la lecture du
document.

© Ville de Mont-Saint-Hilaire
Printemps 2014



Important

Pour obtenir un soutien technique au moment de la soirée d'inscription du mardi 18 mars 2014, à 17 h, composez le 450 467-2854, poste 0.